

# Communiqué de PRESSE

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute-Garonne  
Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex  
<http://www.dgfip.cgt.fr/31> // ● [cgt.dr31@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.dr31@dgfip.finances.gouv.fr) ●

Toulouse, le 26 décembre 2018

La CGT Finances publiques de Haute-Garonne continue à s'opposer aux fermetures dogmatiques d'implantations de services publics dans le département. Nous appuyant sur l'adresse aux citoyens du Président de la République le 10 décembre 2018, nous avons adressé un courrier au préfet du département (cf. pièce jointe) afin de renouveler notre demande de moratoire sur les fermetures de services publics et l'ouverture d'un débat sur la fiscalité et l'implantation globale du service public dans les territoires.

Des centaines de citoyens du Lauragais, du Comminges se sont exprimés par voix de pétitions, les élus de ces territoires, du Conseil départemental ont voté des délibérations, tous voulant s'opposer à la disparition du « patrimoine de ceux qui n'en ont pas » : le service public. A l'heure où des dizaines de milliers de citoyens expriment leur colère et le fait qu'ils ne peuvent plus finir les fins de mois, se soigner correctement ... et ont le sentiment d'une profonde injustice de la fiscalité, il est grand temps d'engager le débat au sein de la population (et pas seulement à l'assemblée nationale) sur ce que doit être la contribution de chacun à la richesse du pays.

A l'heure où 10 à 15 % de la richesse mondiale (15 à 20 000 milliards de dollars) sont « au chaud » dans les paradis fiscaux, où de nombreuses entreprises du CAC 40 implantent leurs sièges dans ces mêmes endroits, où les budgets d'austérité se succèdent dans toute l'Union Européenne, il va devenir très difficile de continuer à taxer le plus grand nombre sans réaction. L'immense majorité de la population ne pourra plus longtemps accepter une augmentation des taxes, qu'elles soit écologiques, de santé publique ou autres, tant que dirigeants des grandes multinationales et les plus riches particuliers de la planète continueront de pouvoir « optimiser » leur fiscalité dans des lieux tolérés par tous les États du monde. Comment faire comprendre à un habitant de l'Aveyron qu'on va fermer la maternité de son hôpital lorsqu'il sait qu'un immeuble de 2 étages aux Iles Caïmans ou au Delaware (États Unis) peut abriter le siège social de 250 000 entreprises, « hébergement » créé en quelques clics de souris via un site internet ?

Le consentement à l'impôt (nous lui préférons le mot « contribution ») résulte d'une volonté politique. Il ne peut s'obtenir sans le sentiment des contribuables qu'une fiscalité juste est mise en place.

Le gouvernement Macron-Philippe, reprenant le dossier inachevé par le gouvernement précédent, met en place dans quelques jours le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. Cette pseudo-réforme, présenté comme une modernisation de la fiscalité (« la France est le seul pays européen à ne pas avoir mis en place ce procédé de recouvrement de l'impôt »), est en fait une complexification inouïe du mode de paiement de cet impôt. Sous l'argument fallacieux de contemporanéité, il instaure de multiples circuits de recouvrement (sur le salaire, les pensions, les comptes bancaires ...) quand la mensualisation existante n'utilisait que le compte bancaire. Les modifications de situations personnelles étaient prises en compte dans le délai d'un mois quand le nouveau système annonce des délais « de 1 à 3 mois ».

La CGT a depuis bien longtemps prévenu que la mise en place de ce système coûteux, complexe et dont les rentrées fiscales attendues seront moindres, avait un tout autre objectif à

terme : fusionner l'impôt sur le revenu et la CSG avec la volonté d'étatiser les recettes de la Sécurité Sociale, pour mieux livrer son budget à l'appétit des assurances privées. De plus, nous pressentons que, du fait de la complexité du système mis en place, un prochain gouvernement pourrait dans les années futures remettre en cause la progressivité de l'impôt et le remplacer par une « flat tax » (un pourcentage des revenus) qui ferait, une fois encore, le bonheur des plus riches.

Nous prenons au mot les paroles du Président de la République : mettons l'ensemble des citoyens et leurs représentants autour d'une table et engageons le débat, les négociations, autour du budget national, mais sans rien cacher sur les milliards que les plus riches soustraient au « pot commun » tout en enjoignant la population à être raisonnables, en leur demandant d'accepter d'avoir moins de services publics à proximité de chez eux, d'être moins bien soignés, avoir des routes moins bien entretenues.

**M. Macron, vous avez pu vous rendre compte que les français, même les plus modestes, ont compris et exprimé tout cela autour des rond-points et dans les manifestations. Vous devriez également avoir compris que désormais, rien ne sera plus comme avant ...**

**Contact Presse :  
Jean-Marc SERVEL, CGT Finances Publiques 31**